



Commune de
COURCELLES LA FORET

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 30 mai 2023

**Date de
convocation :**
22 mai 2023

Nombre de
conseillers en

exercice : 11

Présents : 8

Votants : 8

L'an deux mil vingt-trois le trente mai, à vingt heures et trente minutes, le Conseil Municipal légalement convoqué s'est réuni sous la présidence de Madame Virginie de la FRESNAYE, Maire.

Étaient présents : Vincent BRICHET, Valérie CAHOREAU, Jean-Marie CHAILLEU, Frédéric CHARLOT, Florence CHEVET, Nicolas LABE, François REBOUILLEAU, Vanessa GUICHARD

Absents excusés : Dany SAINT-RAYMOND, Thibault de la FRESNAYE, François REBOUILLEAU

Secrétaire de séance : Florence CHEVET

DELIBERATION RELATIVE A LA DESIGNATION D'UN REFERENT DEONTOLOGUE POUR LES ELUS LOCAUX

Madame le Maire expose au conseil l'obligation de nommer un référent déontologue suivant le décret n° 2022-1520 du 6 décembre 2022 à partir du 1er juin 2023.

Madame Le Maire rappelle les missions du référent : L'article L. 1111-1-1 du code général des collectivités territoriales qui traite de la Charte de l' élu local a été complété par « *Tout élu local peut consulter un référent déontologue chargé de lui apporter tout conseil utile au respect des principes déontologiques consacrés dans la présente charte* ».

Il est proposé par l'AMF 72, de désigner Mr BRIGANT Jean-Marie, pour exercer cette mission, pour une durée de 3 ans. Il sera rémunéré par une indemnité de vacation d'un montant de 80 euros par dossier, conformément à l'arrêté du 2 décembre visé. Cette indemnité sera versée par la commune.

Après la présentation du CV de Monsieur BRIGANT, le conseil avalise la proposition de madame Le Maire.

DÉLIBÉRATION POUR LA CRÉATION D'UN POSTE D'ADJOINT TECHNIQUE POUR LA GARDERIE

Comme évoqué lors des précédentes réunions de conseil, Madame Le Maire souhaite mettre en place à l'école une garderie, après concertation, il a été décidé de créer un poste d'agent technique en CDD contractuel de catégorie C pour 12 heures par semaine de 7h30 à 8h30 et de 16h30 à 18h30.

Le conseil accepte de mettre en place ce nouveau poste à compter du 04 septembre 2023 jusqu'au 06 juillet 2024.

TRAVAUX DANS LE CIMETIERE

Afin de mettre en place l'espace cinéraire dans le cimetière, des devis vont être fait auprès d'entreprise de terrassement, le projet de faire une allée en béton lavé à été exposé, des devis seront prochainement établis.

PROJET SENTINELLE DE LA FORÊT

Madame le Maire propose au conseil de mettre en place le dispositif sentinelle de la forêt, qui se traduit par la mise en place de panneaux « attention au feu » ainsi que des panneaux « sentinelles de la forêt » en accès des massifs.

Le conseil accepte de mettre en place ce dispositif, et souhaite avoir d'autres explications d'une personne du SDIS.

AFFAIRES DIVERSES

Une proposition d'achat d'une parcelle, ZD6, nous est parvenu, après concertation, le conseil refuse ce terrain.

Le défibrillateur sera mis en place le 5 juin, il sera fixé sur le mur des toilettes communales.

Des devis pour refaire le placo dans la classe de l'école ainsi que la réfection de la peinture des murs intérieurs vont être fait prochainement.

Les journées du patrimoine du 16 et 17 septembre ont été évoquées afin de trouver des idées de visite.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée

Pour extrait conforme,
Le Maire
Virginie de la FRESNAYE



